

Séance du 23 août 2010

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 23 août 2010, à 20h00.

Sont présents:

M. Yves Durand,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant la totalité du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

2010-08-119 **Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20h04 sur proposition de M. Yves Durand, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2010-08-120 **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté tel que présenté sur motion de M. André Drouin, appuyée par M. Jacques Martin.

2010-08-121 **Approbation des procès-verbaux**

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le procès-verbal de la séance du 12 juillet dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du Conseil

Période de questions

2010-08-122 **Travaux à la bibliothèque**

ATTENDU que les étagères et le mobilier de la bibliothèque seront installés au début de septembre;

ATTENDU que les travaux de rénovation ne sont toujours pas terminés;

ATTENDU que lesdits travaux devaient être terminés pour le 12 juillet 2010 tel que le mentionnait la résolution du 14 juin 2010;

ATTENDU que la bibliothèque devait être fonctionnelle dès le début de septembre 2010 tel que le mentionnait la résolution du 14 juin 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par M. André Drouin, et résolu que monsieur le maire Guy Desjarlais et le directeur général, qui ont déjà été mandatés par le Conseil, rencontrent l'architecte ainsi que l'entrepreneur qui sont responsables des travaux pour faire les suivis qui s'imposent;

que le dossier bibliothèque soit complètement finalisé avant la prochaine séance du Conseil soit le 13 septembre 2010;

qu'aucun nouveau paiement ne soit fait avant que tous les travaux relatifs au contrat ne soient complètement terminés tel que le stipulait la résolution du 14 juin 2010;

enfin, qu'un rapport écrit concernant le sujet en référence soit fourni au Conseil le mardi 12 octobre 2010.

2010-08-123

Inauguration de la bibliothèque

CONSIDÉRANT que la bibliothèque devrait être inaugurée officiellement au cours du mois d'octobre prochain;

CONSIDÉRANT que, bien que municipal, ce projet a nécessité la participation de nombreux intervenants;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire pour la municipalité de reconnaître l'apport de chacun et de faire connaître sa fierté pour la réalisation accomplie;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire nommer officiellement la bibliothèque « BIBLIOTHÈQUE LOUIS-EDMOND-HAMELIN » en l'honneur d'un ressortissant émérite de Saint-Didace;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu :

1. qu'une inauguration officielle soit organisée par la municipalité pour souligner l'ouverture de la bibliothèque;
2. qu'au cours de cette inauguration, la bibliothèque soit officiellement nommée « BIBLIOTHÈQUE LOUIS-EDMOND-HAMELIN »;
3. qu'à cette occasion, une réception civique réunissant les intervenants et une conférence de presse soient organisées;
4. qu'un comité formé de Mme Isabel Lamoureux, responsable de la bibliothèque, M. Yves Durand, répondant au conseil pour la bibliothèque, et M. André Allard, directeur général, soit formé pour procéder à la préparation et à la réalisation de cette inauguration.

2010-08-124

Adjudication du contrat du déneigement

Suite au dépôt de deux soumissions pour le déneigement des chemins municipaux, il s'avère que les deux soumissions sont conformes. Il est donc proposé par M. André Drouin, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le contrat soit adjugé au plus bas soumissionnaire, soit Excavation Allard inc.

2010-08-125

Avis de motion (fermeture de rues au trafic lourd)

M. Jacques Martin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil il présentera ou fera présenter un règlement pour interdire le trafic lourd sur la rue du Pont et le chemin du Bois-Blanc.

2010-08-126

Limite de vitesse au chemin du Portage

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la vitesse maximale au chemin du Portage soit limitée à 50 km/h.

2010-08-127

Demande du Développement des Rives

Le Conseil prend en considération la demande de M. Yvan Lefrançois de Développement des Rives. Après calculs, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le Conseil avise M. Lefrançois qu'il ne pourra donner suite à sa demande pour le moment. Cette décision pourra être révisée selon le développement sur le chemin des Œillets.

2010-08-128

Demande de Place aux Jeunes

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. André Drouin, et résolu que le Conseil ne donne pas suite à la demande de subvention de Place aux Jeunes, faute de budget.

2010-08-129

Nomination au Comité de développement

Il est proposé par M. André Drouin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que M. Richard Quirion soit nommé membre du Comité de développement en remplacement de Mme Isabelle Villeneuve.

Demande d'installation d'un dos d'âne

Cet item est remis à une séance ultérieure pour étude des coûts et de la faisabilité.

2010-08-130

Demande de subvention au MTQ

CONSIDÉRANT que la municipalité a plus de 67 kilomètres de chemins à entretenir;

CONSIDÉRANT qu'une grande partie des chemins municipaux nécessite une réfection complète;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne parvient à remettre en état qu'environ un kilomètre de route par année malgré le fait que le poste « Transport » exige presque 40 % du budget municipal;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a donné la route 349 à la municipalité en 1993 et que cette route est longue de plus de 14 km;

CONSIDÉRANT que cette route était déjà en mauvais état lors du transfert;

CONSIDÉRANT la subvention annuelle accordée lors de ce transfert (qui comprenait plus de 30 km au total) n'est que de 157 104 \$ et qu'elle n'a jamais fait l'objet d'un ajustement ni d'une indexation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Didace demande à M. Sam Hamad, ministre des Transports, de lui accorder une subvention afin qu'il puisse effectuer des travaux de réfection sur les routes municipales.

2010-08-131

Mise à niveau des informations sur la rue Principale

CONSIDÉRANT que, suite à la réfection du réseau d'aqueduc, il y plus de vingt ans, aucun travail de réhabilitation de la rue Principale n'a été effectué;

CONSIDÉRANT que lesdits travaux de réfection ont occasionnés le creusage de tranchées à chaque entrée d'eau et que ces tranchées produisent des irrégularités sérieuses sur la rue (trous et bosses);

CONSIDÉRANT que le profil de la rue ainsi que son drainage sont inadéquats (certains égouts pluviaux sont à refaire ou encore ne sont pas situés au point le plus bas de l'écoulement des eaux);

CONSIDÉRANT que, à cause du mauvais drainage, la municipalité est constamment exposée à des réclamations en dommages-intérêts;

CONSIDÉRANT que certaines entrées charretières ne répondent plus aux besoins actuels;

CONSIDÉRANT que la rue Principale dessert tous les citoyens en ce sens qu'elle est le siège de presque tous les services publics et privés (église, école, dépanneur, mairie, bibliothèque, parc du barrage, etc.);

CONSIDÉRANT qu'il est hors des moyens de la municipalité de procéder à une réfection acceptable de la rue;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre tous les moyens nécessaires pour obtenir une subvention pour la réfection de la rue;

CONSIDÉRANT que, pour obtenir une subvention, il est nécessaire de fournir une estimation aussi précise que possible des coûts et, dans la mesure du possible, de fournir les plans adéquats;

CONSIDÉRANT qu'une étude, une estimation et des travaux préliminaires ont déjà été exécutés par le Groupe Force, représenté par M. Thierry Freire, dans le cadre d'une demande de subvention relative à un autre programme et pour lequel la demande de la municipalité n'a pas été retenue;

CONSIDÉRANT que ces travaux préliminaires nécessitent une mise à jour pour refléter le marché actuel et répondre adéquatement aux besoins de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le Conseil mandate M. Thierry Freire, ingénieur, pour mettre à niveau les informations nécessaires à la présentation d'une demande

de subvention au gouvernement du Québec dans le but d'effectuer la réfection de la rue Principale.

2010-08-132

Comptes

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Yves Durant, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 78 290.99 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2010-08-133

Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h54 sur proposition de M. Jacques Martin, appuyée par M. André Durand.